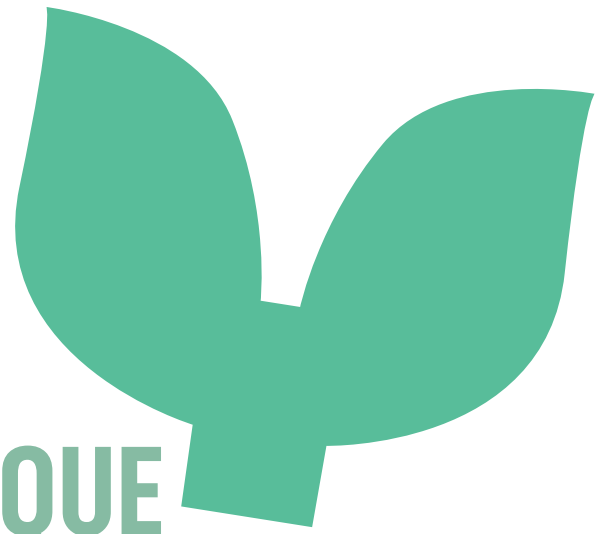




CENTRE CULTUREL
DE RENCONTRE



FEUILLE DE ROUTE TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE

Le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM) est une structure culturelle située à Bagnex et fondée en 1992 par des habitant-es souhaitant intégrer le cirque, l'art et la culture au cœur des quartiers populaires. En 2023, le lieu a obtenu le label Centre Culturel de Rencontre (CCR) du Ministère de la Culture. Ce label renforce la volonté du PPCM de valoriser les patrimoines matériels et immatériels des périphéries et de s'engager dans une « bifurcation écologique » (termes inscrits dans les nouveaux statuts du PPCM en 2024) afin de préserver cet héritage.


Par ailleurs membre de plusieurs réseaux (Circostrada, Territoire de cirque...) ayant publié des chartes sur l'écoresponsabilité des structures culturelles des arts de la scène et en accord avec les Objectifs de Développement

Durable* fixés par l'ONU, le PPCM propose à son tour une feuille de route en faveur de la transition écologique.

Un groupe de travail mené pendant plusieurs mois par des salarié-es du PPCM a permis de déterminer de grands axes, avec des objectifs et des solutions concrètes et adaptées à la réalité de la structure :

- 1. Inciter les comportements écologiques vertueux au quotidien**
- 2. Promouvoir des moyens de production et de diffusion responsables**
- 3. Sensibiliser, former et accompagner les équipes et les publics**
- 4. Adopter une consommation énergétique raisonnée**

*En 2015, les Nations Unies ont adopté 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui viennent fixer les priorités pour accompagner une transition écologique et sociale juste à l'échelle mondiale d'ici 2030. Ces objectifs concernent des enjeux de développement dans l'intégralité des pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix.



AXE N°1: INCITER LES COMPORTEMENTS ÉCOLOGIQUES VERTUEUX AU QUOTIDIEN

1 – Améliorer le dispositif de tri sélectif dans l'ensemble de l'établissement

Inciter nos équipes et nos publics à adopter les bons réflexes en installant dans les locaux des espaces de tri communs avec une signalétique claire et accessible à tous·tes et en mettant en place un système de recyclage systématique des déchets quotidiens.

2 – Réduire la production de déchets matériels et immatériels et favoriser le réemploi

Conserver l'énergie et réduire la contamination de l'air, du sol et de l'eau, en encourageant la réduction du volume d'impression papier et l'envoi d'e-mails, l'achat d'équipement réutilisable à l'empreinte carbone réduite, l'usage et le réemploi de matériaux recyclés pour la production des projets.

3 – Promouvoir une mobilité bas carbone

Réduire les émissions de gaz à effet de serre en incitant les déplacements écologiques (vélo, marche à pied, covoiturage, train...) pour les publics et salarié·es du PPCM.


LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le secteur du spectacle vivant, le transport des personnes et du matériel représente environ **75% des émissions de gaz à effet de serre**. Surtout les déplacements faits par les spectateurs : ils représentent à eux seuls **66%** des émissions, principalement à cause de l'utilisation de la voiture.

(Source: Shift Project)

4 – Favoriser une consommation durable

Réduire les impacts environnementaux négatifs des systèmes de consommation et de production en favorisant la consommation de repas végétariens et de produits locaux issus de circuits-courts, en réduisant les commandes impliquant une surconsommation de plastique et en privilégiant le compost et son utilisation systématique.



AXE N°2: PROMOUVOIR DES MOYENS DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION RESPONSABLES

1 – Promouvoir des modèles de projets responsables

Développer une ingénierie de projet en privilégiant les transports et les hébergements collectifs pour les artistes, en réduisant les nuisances sonores et lumineuses en extérieur pour préserver la biodiversité et en travaillant avec des experts en architecture et urbanisme sur des diagnostics territoriaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon l'OMS, **le bruit** est le deuxième facteur environnemental **le plus nocif pour la santé humaine**, juste après la pollution atmosphérique. Et chez la faune sauvage, même les grenouilles ne sont pas épargnées. Une exposition au bruit augmente considérablement le niveau d'hormones de stress chez la rainette verte.

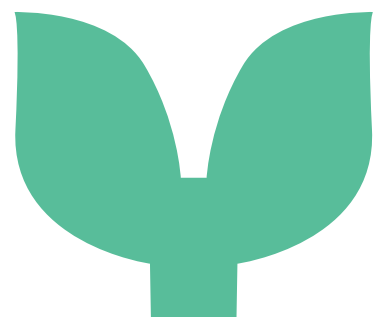
(Source : Maison du Lac de Grand-Lieu, 2024).


2 – Mettre en place des systèmes de coopération

Créer un cercle vertueux d'économie circulaire (artistes, associations locales, institutions publiques) en anticipant les délais de programmation et les accueils en mutualisation avec d'autres structures partenaires, en incluant des propositions sur l'écologie (EAC) et en instaurant des échanges de pratique avec des partenaires locaux.

3 – Accroître la traçabilité des pratiques

Mesurer l'impact de nos déplacements et de ceux de nos usagers sur l'environnement en évaluant les pratiques de mobilité douce via notre outil de billetterie ou des sondages destinés aux compagnies accueillies et aux publics du PPCM.





AXE N°3: SENSIBILISER, FORMER ET ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES ET LES PUBLICS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

1 – Informer sur les actions menées

Sensibiliser nos équipes et nos différents publics à la démarche de « bifurcation » écologique du PPCM en déployant une communication multicanale accessible (réseaux sociaux, site web, encart éco-responsable sur les supports de communication...) et en rappelant systématiquement les bonnes pratiques au début de chaque cours et événement.

2 – Former et accompagner les équipes

Renforcer l'engagement des équipes et intégrer le développement durable au cœur de leur métier tout en améliorant leur compréhension des enjeux en proposant des formations individuelles et collectives, en poursuivant la mission du groupe de travail pour la bonne réalisation des objectifs et en nommant des ambassadeur-rices « transition écologique ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nous passons **218 jours par an** au bureau. Nos gestes et comportements comptent donc beaucoup pour limiter nos impacts au travail comme à la maison

(Source: ADEME).



AXE N°4: ADOPTER UNE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE RAISONNÉE AU PPCM

1 – Favoriser l'utilisation de consommables respectueux de l'environnement

Lutter contre la pollution de l'air et améliorer la santé de chacun-e en utilisant des produits d'entretiens écologiques issus de marques vertes et en recourant, dans la mesure du possible, à des fournisseurs énergétiques verts.

2 – Réguler la consommation énergétique du bâtiment

Participer collectivement au recul du jour de dépassement mondial en adoptant des habitudes de consommation responsables, en effectuant une maintenance régulière de l'équipement et en veillant aux rénovations nécessaires du PPCM.

LE SAVIEZ-VOUS ?

50 % c'est la part **du chauffage** dans la consommation d'énergie au bureau et jusqu'à **20 %** pour **la climatisation** dans les grands immeubles de bureau.

(Source: ADEME).

